



Mercredi 10.02.16 | 49^e année | N° 5

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



ôrthôgraphe

L'orthographe, c'est une sorte de politesse: lorsqu'on écrit à quelqu'un, comme lorsqu'on lui parle, on essaie de garder quelques formes. La semaine dernière, en France, les autorités ont officialisé l'abandon de quelques incongruités de la langue. Indépendamment des décisions prises, ce sont les motifs de ces décisions qui étonnent. Les linguistes expliquent «que comme c'est difficile à expliquer, on simplifie», les politiques assurent que la discrimination par la faute d'orthographe n'existera plus et l'Académie française assure qu'elle a répondu aux ordres du gouvernement.

En réalité, ces explications étonnent. Maintenant donc, quand l'apprentissage est difficile, il est justifié de l'abandonner? Et si la précision d'une montre au millième de seconde est difficile à obtenir, il faudrait s'en moquer? Evidemment non!

Finalement, l'explication politique relève du même mouvement et commet la même erreur. On ne supprime pas la discrimination sur le savoir en supprimant le savoir. On supprime cette discrimination en donnant à tous la meilleure des formations, la meilleure des scolarités. Nous devons rêver d'une société où tout le monde a la chance et le plaisir d'apprendre plutôt que d'une société où l'on supprime la faute pour ne plus avoir à la relever.

L'idéal démocratique, c'est une école qui élève tout le monde. Pas un gouvernement qui abaisse l'école.

Fabio Bongiovanni
Directeur des Ressources humaines



Les Conseil généraux de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin ont dit oui à la fusion. • Photo: archives

A la population de décider

Le projet de fusion entre Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin, a franchi une étape décisive. Lundi soir, les Conseils généraux des quatre communes ont confirmé la volonté de leur exécutif d'aller de l'avant, ouvrant ainsi la voie à une votation populaire.

A Valangin, le verdict est tombé après cinq minutes seulement. Après avoir naguère refusé d'entrer en matière sur un rapprochement avec le Val-de-Ruz, décidant à la place des habitants, le Conseil général a cette fois adopté à l'unanimité la convention qui doit permettre la création de la nouvelle commune fusionnée de Neuchâtel. Les

débats ont été plus nourris dans les autres communes, notamment à Peseux où un comité anti-fusion s'est déjà constitué. Mais tout le monde était d'accord sur un point: le dernier mot doit revenir aux habitants (lire en pages 8 et 9).

«C'est un acte démocratique extraordinaire», relevait plus tard dans la soirée, devant une centaine d'élus des quatre communes réunis à Peseux, le président du comité de pilotage, le conseiller communal de Neuchâtel Pascal Sandoz. «La campagne peut maintenant commencer, une campagne que le comité de pilotage souhaite ouverte, digne et respectueuse, parce que le peuple le mérite bien.» Des rencontres publiques seront organi-

sées régulièrement. La première, fixée au 15 mars prochain à l'Espace Facchinetti de Neuchâtel, s'adresse aux aînés des quatre communes.

Aux urnes en juin

La votation aura lieu le 5 juin prochain. Pour mémoire, une convention subsidiaire a été rédigée à la demande de Valangin, plus petite des quatre communes, pour permettre une fusion à trois en cas de refus populaire dans ce village de 500 âmes. Si les feux sont au vert, la nouvelle commune, forte de près de 45'000 habitants, entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2017, après l'élection de ses autorités en septembre. (ab)



Seuls 26% des bars et commerces de Neuchâtel testés l'an dernier ont vendu de l'alcool aux mineurs.



Cinq jeunes designers industriels exposent leurs créations ce week-end au Théâtre de la Poudrière.



Pour ses trente ans, L'avant-scène opéra monte «La Bohème» de Puccini au Théâtre du Passage.

Publicité



Avis de travaux durant la nuit

Chers riverains de la ligne

Sur le tronçon Rosshäusern Neuenburg

**durant du
lundi, 8 février
samedi, 13 février
du lundi, 15 février
samedi, 20 février 2016**

Les travaux d'entretien de la voie

seront exécutés.

En raison du trafic ferroviaire durant la journée, les travaux ne peuvent se faire que pendant les heures creuses de la nuit. Les machines et les moyens d'alarme nécessaires à la sécurité du personnel émettent des bruits perceptibles. Durant : entre 20.00 et 06.00 heures

Pour ces travaux les machines adéquates seront utilisées.

La BLS Netz AG prie les riverains de la ligne de bien vouloir l'excuser pour les nuisances occasionnées et les remercie de leur compréhension.

Pour les questions?
Annoncez-vous à BLS-Service de client du lundi au vendredi entre 07.00 et 19.00 heures.
Téléphone 058 327 31 32
Formulaire du contact sous www.bls.ch/kundendienst

Meilleures salutations,

BLS Netz AG
Construction et entretien
District de la voie Mittelland



Dans ce numéro

Design

A l'initiative de cinq jeunes designers, la scène du Théâtre de la Poudrière se transformera ce week-end en appartement aux lignes résolument contemporaines, le temps d'une exposition.

Page 4

Hommage musical

Trois mois jour pour jour après les attentats de Paris, l'école BBM74 appelle tous les musiciens de la région à se réunir ce samedi sur l'Esplanade de la Maladière pour une performance musicale en forme d'hommage.

Page 5

Fusion sous la loupe



Les Conseils généraux des communes de Corcelles-Cormondèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin ont approuvé lundi le projet de fusion, laissant ainsi le dernier mot aux habitants. Reflets des débats, commune par commune.

Pages 8-9

Trente ans d'opéra

Il a travaillé sur de grandes scènes comme ténor et chef d'orchestre, dirigé Montserrat Caballé et Barbara Hendricks. Pourtant, Yves Senn a choisi de consacrer le plus clair de son temps à L'avant-scène opéra, une compagnie professionnelle doublée d'une académie qui permet notamment à de jeunes chanteurs lyriques neuchâtelois de faire leurs premières armes sur scène. Rencontre.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 17 février 2016.



Bilan 2015 encourageant pour les achats-tests d'alcool auprès des jeunes



Il est toujours plus difficile pour les mineurs de se faire servir ou vendre de l'alcool à Neuchâtel. C'est le constat réjouissant des achats-tests menés l'an dernier.

La bonne stratégie

Evaluation, formation, répression. Les trois axes définis en 2014 pour la protection de la jeunesse portent leurs fruits. Les résultats des achats-tests d'alcool révèlent une importante baisse des ventes illégales l'an dernier à Neuchâtel. Trois quarts des établissements testés respectent la loi en demandant l'âge ou la carte d'identité des jeunes qui commandent une boisson alcoolisée. C'est plus de 50% de mieux qu'en 2012, lors du lancement de la campagne. La Ville a abandonné son bonnet d'âne en la matière pour prendre place sur le banc des bons élèves au niveau national.



Nombreux partenaires

La Ville de Neuchâtel pilote cette campagne de protection de la jeunesse. Elle peut compter sur de nombreux partenaires :

- Croix-Bleue romande
- Fondation Neuchâtel addictions
- Commerce indépendant de détail
- Centre de loisirs
- GastroNeuchâtel
- Police du commerce
- Police neuchâteloise

«C'est le meilleur résultat de ces achats-tests d'alcool à Neuchâtel depuis leur lancement en 2012», se réjouit le conseiller communal Pascal Sandoz, directeur de la sécurité. «C'est une vraie satisfaction de voir que notre stratégie porte ses fruits.» Mise en place en 2014 après les balbutiements des deux premières années tests (57% de ventes illégales en 2012 et 58% en 2013), elle a permis de réduire fortement les infractions, qui sont tombées à 39% en 2014 et à 26% l'an dernier.

Prise de conscience

Le premier axe de cette stratégie, l'évaluation, est piloté par la Croix-Bleue romande, l'un des nombreux partenaires de la Ville dans cette campagne de protection de la jeunesse. La Croix-Bleue forme des jeunes gens âgés de moins de 16 ans, qui se rendent en couple dans les établissements pour commander de l'alcool. Ils sont accompagnés d'une troisième personne, adulte, qui attend le verdict à l'extérieur.

Le rôle de l'adulte sera ensuite de féliciter le vendeur s'il a respecté la loi ou, au contraire, de le rendre attentif à son infraction s'il a servi de l'alcool aux deux mineurs. «D'une façon générale, nous avons constaté une nette

prise de conscience chez les vendeurs d'alcool», commente Mireille Régis, chef de projet pour la prévention à la Croix-Bleue romande.

Revoir les bases légales

Le deuxième axe, la formation, est assumé par la Fondation Neuchâtel addictions (FNA). C'est elle qui dispense ces fameux cours aux acteurs de la vente d'alcool. En 2015, une trentaine d'inscriptions volontaires ont été enregistrées. «L'occasion pour toutes ces personnes de revoir les bases légales», précise Manon Méndez, chargée de prévention à FNA. Ces cours seront reconduits cette année.

Enfin, le troisième axe de la stratégie, la répression, est conduit par la Police neuchâteloise. Elle réalise des contrôles inopinés auprès des établissements publics et autres tenanciers ou vendeurs d'alcool. Les contrevenants sont signalés aux autorités compétentes. Mais de manière générale, les prescriptions sont plutôt bien respectées.

La campagne de prévention 2016 se déroulera en deux phases, au printemps et en automne. «Les bons résultats de 2015 nous encouragent à poursuivre nos efforts», conclut Pascal Sandoz.



Exposition d'objets « design » au Théâtre de la Poudrière par les ateliers « Peekaboo » et « I+N »

Une vitrine pour le design

Cinq jeunes designers industriels neuchâtelois, réunis au sein du collectif «L'appartement», investiront ce week-end le Théâtre de la Poudrière pour présenter les créations de leurs deux ateliers respectifs, spécialisés dans le mobilier et les petits objets. Le vernissage de l'exposition aura lieu vendredi à 18 heures.

«A Neuchâtel, le design est absent culturellement. Il y a pas mal d'expositions d'art plastique, mais rien au niveau des arts appliqués contemporains, contrairement à des villes comme Genève ou Lausanne», souligne Thierry Didot, un jeune designer industriel qui a fondé en 2011 avec Damien Ummel l'Atelier Peekaboo, l'un des deux bureaux à l'origine de l'évènement. Le design est par ailleurs principalement horloger dans le canton. «Il y a encore très peu de bureaux indépendants spécialisés dans le design de produits, alors qu'à Lausanne, le marché est proche de la saturation», relève Nathan Studer, qui dirige avec son frère jumeau Ismaël et leur associée Lucie Jeanneret l'Atelier I+N.



De gauche à droite: Thierry Didot, Damien Ummel, Lucie Jeanneret, Nathan Studer et son frère Ismaël. • Photo: sp

Face à ce double constat, les cinq designers, amis depuis l'ECAL, ont décidé de monter une exposition commune pour faire connaître leur discipline au grand public, mais aussi pour se faire connaître. «Le design industriel un métier passionnant, où l'on est amené à concevoir aussi bien des coupes pour des tasses à café que des lavabos pour l'industrie, mais il faut

réussir à se faire un nom», relève Thierry Didot. Les deux bureaux travaillent principalement sur mandat, mais développent aussi des objets qu'ils essaient ensuite de vendre à des maisons d'édition spécialisées.

De la tirelire à la table

Pour mettre en valeur leurs créations, le collectif a imaginé une scénographie ludique, recréant différentes

pièces à vivre. «Nous nous sommes en effet aperçus qu'entre les objets développés par nos deux bureaux, nous avons de quoi meubler tout un appartement», rigole Ismaël Studer. Dans cet éventail, qui va de la tirelire à la table en passant par la carafe d'eau, le public pourra notamment découvrir une chaise, conçue conjointement par les deux bureaux.

«Revisitée mille fois, la chaise est l'objet ultime du designer. C'est très difficile à créer, car il faut arriver à concilier à la fois esthétique, fonctionnalité et ergonomie», note Ismaël Studer. Fruit d'un an et demi de travail, le modèle développé par le collectif, en bois avec un large dossier coloré, a la particularité d'être emboîtable, ce qui permet de garder l'aspect pratique d'une chaise empilable, sans le côté inesthétique des pieds dépassant du placet. A découvrir! (ab)

«L'appartement»: du 12 au 14 février au Théâtre de la Poudrière; vendredi dès 18 heures; samedi de 10h à 22h; dimanche de 10h à 17h.

Informations: www.l-appartement.ch



Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *Fonds d'étude*, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h; samedi de 10h à 12h. *Salle de lecture*, du lundi au vendredi de 8h à 22h; samedi de 8h à 17h. *Lecture publique*, lundi, mercredi et vendredi de 12h à 19h, mardi et jeudi de 10h à 19h, samedi de 10h à 16h. *Espace Rousseau*, Salle multimédia: du lundi au vendredi, de 9h à 19h, samedi de 9h à 17h, Salle des archives: mercredi et samedi de 14h à 17h ou sur demande.

Lundi 15 février, à 18h30, Lundis des mots, salle de lecture, la BPU organise un café littéraire et reçoit Douna Loup pour une lecture et une présentation de son dernier roman, *L'Oragé*. Cet ouvrage convie à une double rencontre, à Madagascar, dans les années 1920. C'est l'éclosion d'un homme, Rabe (Jean-Joseph Rabearivelo – 1903-1937 – grand nom de la littérature malgache) et d'une femme, Esther (Esther Razanadrasoa), poétesse qui

signait Anja-Z et qui fut son inspiratrice. Entrée libre.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), tél. 032 717 79 20, Fax 032 717 79 29, mahn@ne.ch, www.mahn.ch. Ouvert ma-di 11-18h (me entrée libre), **Permanent**: Les automates Jaquet-Droz (démonstrations tous les 1^{ers} di du mois à 14h, 15h, 16h) Le clavecin Rückers – «Le legs Yvan et Hélène Amez-Droz» – «Neuchâtel: une histoire millénaire». *L'Atelier des musées organise l'atelier suivant*:

- «Ta ville hier, ta ville demain» pour les 4 à 6 ans, 10 février de 14h à 15h30, pour les 7 à 11 ans, 24 février de 14h à 16h. Inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch ou 032 717 79 18.

Expositions temporaires: jusqu'au 06.03.2016 «Neuchâtel avant-après».

Musée d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), prolongation de l'exposition temporaire «Emotions une histoire naturelle». Ouvert ma-di de 10h à 18h.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), d'indispensables travaux de

renovation sont en cours, impliquant la fermeture de la Villa de Pury et de tous les espaces d'exposition jusqu'en 2017. De nouvelles présentations seront proposées dès la fin des travaux. En 2016, le Musée reste actif et présente dans l'auditoire un riche programme d'animations, de conférences et de projections. Informations complémentaires sur www.men.ch Jeudi 25 février: ciné-club – *Irène*, un film d'Alain Cavalier. France (2009) 85 minutes, 20h15. Entrée libre.

Jardin botanique de Neuchâtel (Pertuis-du-Sault 58), dans le Parc, Exposition permanente «Le Jardin de l'évolution», ouverte 7j./7. Dans la Villa, exposition «Plante ou animal? La collection paléontologique Louis Villars», ouverte tous les jours de 12h à 16h jusqu'au 3 avril.

L'Atelier des musées organise l'atelier suivant: atelier «Plantes carnivores» qui offre la possibilité aux enfants de découvrir l'univers de ces végétaux pas tout à fait comme les autres, pour les 4 à 6 ans le 17 février de 14h à 15h30 et pour les 7 à 10 ans le 10 février de 14h à 15h30.

Galleries de l'histoire, antenne du Musée d'art et d'histoire (av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, fax 032 717 79 59, www.mahn.ch. Ouvert me et di 14-16h ou sur rdv. Entrée libre, sauf mardis des musées et expositions temporaires.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20, à 2 minutes à pied du Parking du Seyon), exposition «Métamorphoses» jusqu'au 27 février.

Galerie Lange + Pult, exposition de peintures et d'aquarelles de Mathieu Mercier du 19 février au 17 mars 2016. Vernissage jeudi 18 février, dès 18 heures. Galerie ouverte du mercredi au samedi de 14h à 18h, dimanche sur rendez-vous.

Divers

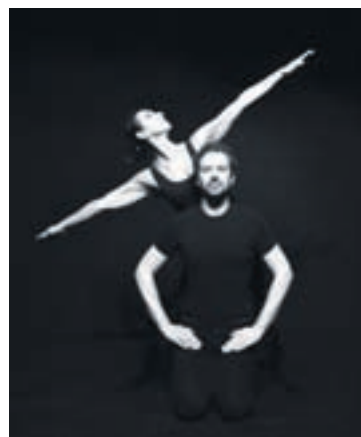
Temple de Serrières, récital d'orgue unique par Yuval Rabin, organiste, qui jouera des pièces de musique espagnole et juive de même que des œuvres de C.P.E. Bach, dimanche 14 février à 17h. Entrée libre, collecte.



L'actualité culturelle

« equilibrium »

Le Théâtre du Concert a le plaisir de recevoir la Compagnie «Tape'nads danse» qui se produira en spectacle les 12, 13, 14, 18, 19, 20 et 21 février 2016. Lorsqu'un système est écarté de sa position d'équilibre, il peut: soit reve-



nir à sa position d'équilibre initial, qui est dit stable; soit évoluer vers un autre état d'équilibre, le premier étant alors instable; ou alors, il peut rester dans l'état où on l'a mis, l'équilibre étant alors indifférent.

Equilibrium... un instant dans la vie de deux particules qui gravitent autour d'un univers musical et chorégraphique.

Danse est musique s'entrechoquent et fusionnent l'une dans l'autre sur la base de la sonate Nr. 1 de Wjatschew Semjonow.

Théâtre du Concert (rue de l'Hôtel-de-Ville 4), création «equilibrium», vendredi 12 février, à 20h30, samedi 13 février à 20h30, dimanche 14 février à 17 heures, jeudi 18 février à 20h30, vendredi 19 février à 20h30, samedi 20 février à 20h30, dimanche 21 février à 17 heures. Réservations au 032 724 21 22 et www.maisonduconcert.ch

Soirée Sans Valentin

Le Queen Kong Club à Neuchâtel a le plaisir d'accueillir en ses murs, samedi 13 février 2016, une soirée «Sans Valentin» organisée par le Collectif 440 Hz.

Pour la 3^e édition de cet événement, le programme suivant est prévu: un décor kitsch, loufoque et décalé et la présence d'un groupe rock'n'roll et des DJs délurés.

Cette année c'est le groupe de rock alternatif et festif «Saahsal» qui assurera la prestation musicale de la soirée. Puis, une battle entre les DJs du Hors Tribu Festival et le Collectif 440 Hz aura lieu.

Queen Kong Club (Case à chocs, quai Philippe-Godet 20), soirée «Sans Valentin», samedi 13 février, de 22 heures à 4 heures. Informations complémentaires sur www.collectif440hz.ch.

Concert

Les Chambristes et l'organiste Guy Bovet se produiront en concert dimanche 14 février à 11h15, à la Chapelle de la Maladière. A cette occasion, ils interpréteront le tout premier quatuor de Joseph Haydn (1732-1809), une œuvre du compositeur neuchâtelois inconnu Edouard Du Puy et un arrangement d'un concerto pour deux orgues de Padre Soler (1729-1783) proposé par Guy Bovet.

Chapelle de la Maladière, concert des Chambristes, dimanche 14 février à 11h15. Entrée libre. Collecte. Informations complémentaires sur www.leschambristes.ch



BBM 74 appelle les musiciens de la région à se rassembler sur l'Esplanade de la Maladière

« La musique est partage »

Trois mois jour pour jour après les attentats de Paris, l'école de musique BBM74 appelle tous les musiciens de la région à se réunir ce samedi sur l'Esplanade de la Maladière pour jouer «I love you all the time» des Eagles of Death Metal. Tout le monde est le bienvenu, même en simple spectateur. La performance aura lieu à 19 heures.

«Lors des revendications des attentats de Paris, la musique a été clairement visée. Moi qui dédie ma vie à cet art et à son enseignement, je me devais de réagir. Car la musique n'est pas le mal. Au contraire, elle est partage», souligne le directeur de BBM74 Vincent Villard. Apolitique, l'évènement invite à se rassembler sur l'Esplanade de la Maladière pour «célébrer la musique» et rendre hommage «à toutes les victimes d'attentats».

Guitaristes, pianistes, professionnels ou amateurs: tout le monde est le bienvenu, même en simple spectateur. «L'idée est de jouer tout ensemble trois ou quatre fois «I love you all the Time» des Eagles of Death Metal, qui se produisaient sur scène lors de la fusillade au Bataclan. Suite aux atten-



Devenu un hymne contre le terroriste, «I love you all the time» des Eagles of Death Metal résonnera ce samedi à Neuchâtel.

tats, le groupe a en effet invité les musiciens du monde entier à reprendre ce titre» rappelle Vincent Villard. Une vidéo sera réalisée et mise en ligne sur internet.

Concerts et fondue

Au terme de la performance, musiciens et spectateurs sont invités à se retrouver autour d'une fondue, alors que les groupes qui le souhaitent pourront égrainer quelques notes sur une scène mise à disposition par la

Ville de Neuchâtel. L'évènement aura lieu par tous les temps – dehors s'il fait beau, à l'intérieur s'il neige ou s'il pleut trop. Pour mémoire, quelque 130 personnes ont perdu la vie le 13 novembre dernier sous les balles de terroristes à Paris, dont 89 au Bataclan. (ab)

Renseignements et inscriptions (pour les musiciens): www.bbm74.com/partage. La partition est en ligne sur le site internet.

Chronique
culturelle



Petit rentier

La Roulotte des mots s'est arrêtée ce week-end à la Poudrière pour y présenter une des cinq parties de la pièce d'Armand Gatti intitulée «Le cheval qui se suicide par le feu». Cette partie d'un tout qui retrace l'histoire du socialisme en marche vers la terre promise, raconte sur une musique de Lucien Dubuis le procès du dissident Ivan Yakhimovitch interné en clinique psychiatrique pour avoir critiqué l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie. Baptisé Cheval de frise par Gatti, le dissident en question enfermé sur ordre du KGB nie être un mauvais communiste malgré les douloureuses injections de soufre et l'abrutissement à l'halopéridol. Jusqu'au jour où, pour sauver ses deux filles, il admet n'être qu'un petit rentier sans ambitions, peu cultivé, aux goûts bourgeois. Ce type d'aveu conseillé aux dissidents permettait souvent de réchapper d'un internement forcé... Les Neuchâtelois de la Roulotte des mots s'en sont bien tirés avec ce texte difficile qu'ils reprendront en mars à Paris-Montreuil dans le fief de Gatti avec différentes compagnies qui présenteront les autres parties de ce cheval suicidaire, monument de la pensée libertaire, qui fleure bon l'anarchisme.

Patrice Neuenschwander

Publicité



27.-

*Textes et dessins de Dadou Gête,
artiste peintre dans le Jura neuchâtelois
Recettes de cuisine de restaurateurs régionaux*

Croque-Rivages

Dadou Gête revient pour la troisième fois aux Editions Messeiller pour titiller nos papilles! Après nous avoir fait découvrir les délices de la cuisine provençale et quelques bonnes tables du Pays neuchâtelois, elle nous offre une promenade gourmande autour du lac de Neuchâtel. De la rive nord à la rive sud, elle décrit des sites pleins de charme qu'elle illustre délicatement à la plume ou à l'aquarelle. Vous sont offertes sept recettes originales de restaurateurs rencontrés lors de ces balades. L'occasion de déguster les bords du lac tant avec les yeux qu'avec le palais.

Ouvrage de 36 pages intérieures au format 24 x 21 cm, impression en quadrichromie sur papier Conqueror chamois 160 gm², couverture imprimée en quadrichromie sur papier Conqueror chamois 250 gm², reliure Wiro.



Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, route des Falaises 94, 2000 Neuchâtel, edition@messeiller.ch

..... ex. de l'ouvrage «**Croque-Rivages**» de Dadou Gête au prix de **Fr. 27.-**

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

E-mail: _____

Date: _____ Signature _____


 Invitation aux outils 1

Du marteau et d'un marteau

 José
Richard


Le marteau, masse métallique emmanchée, illustre prosaïquement l'objet technique que le mot outil évoque. Issu du couple percuteur et avant-bras, le marteau est l'outil de frappe emblématique.

Le marteau

Démantez un marteau, il reste le fer, qui désigne la partie métallique active, également lorsqu'elle est en acier. Le fer du marteau possède un œil: l'ouverture transversale dans laquelle on insère le manche au centre de gravité de la tête. Un petit coin nommé angrois, enfoncé dans l'œil, immobilise le manche. Le fer oppose dans un même plan, de part et d'autre de l'axe du manche, la table et une partie amincie, la panne.



Marteau à casser les pierres. JBN. • Photo: Marc Juillard

A l'origine la section de l'œil était ronde ou ovale: le manche coulissait dans l'œil malgré l'angrois. Elle prit ensuite la forme d'un quadrilatère. Cette amélioration fragilisa les angles du manche. Finalement l'œil à deux faces plates parallèles, cintrées à leurs extrémités, s'imposa.

Les variations de la tête adaptent le marteau à une grande diversité d'usages. L'éventail est large des corps de métiers qui ont recours à un marteau, qu'ils qualifient fréquemment: marteau de tonnelier, etc. Certains outils ont adopté la morphologie du marteau par convergence de facture, mais

pas sa qualification générique ni sa fonction principale, ils portent le nom de chasse, tranche, étampe, ils ne sont pas des outils de percussion.

Un marteau

Le marteau à casser les pierres est un marteau à panne pointue, à œil rond et à table sphérique, pourvu d'une baguette de bois vert de noisetier en guise de manche long. Le paysan l'utilisait pour réduire en gravier les cailloux épars des champs, avec lequel il remplissait les trous des chemins d'accès à sa ferme.

La longueur du manche évitait au paysan de se baisser.

La souplesse du bois gorgé de sève, qui absorbait les vibrations, le préservait des inflammations musculaires que la répétition des coups était susceptible d'entraîner. L'œil, rond, facilitait le renouvellement fréquent du manche quand le bois avait séché.

J.R.


 La Ville jeune

Case à chocs, vendredi 12 février, dès 22 heures, soirée hip-hop et R'N'B organisé par Coton Music. A cette occasion, le public pourra écouter des hits allant de 1985 à 2015. En ouverture de la soirée, la jeune DJ neuchâteloise, Kosmo. Suivront The Sugazz, trio genevois, accompagné de DJ Nevahdie. Pour clore la

soirée, DJ Junalko et Colt Seavers. Informations complémentaires sur www.case-a-chocs.ch



 La Ville sportive

Horaire des Patinoires du Littoral

Mercredi 10.02:

Patinage: 09h00-11h45 / 13h45-16h15. Hockey: 13h45-16h.

Jeudi 11.02:

Patinage: 09h00-11h45 / 13h45-16h15. Hockey: 13h45-16h15.

Vendredi 12.02:

Patinage: 09h00-11h45 / 13h45-16h15. Soir: 20h-23h30. Hockey: 13h45-15h45.

Samedi 13.02:

Patinage: 13h45-16h30. Hockey: 13h45-16h30.

Dimanche 14.02

Patinage: 10h15-12h00 / 13h45-16h30. Hockey: 12h15-13h45.

Les horaires peuvent varier sans préavis. Merci de vous renseigner à l'avance sur la programmation sur www.lessports.ch.

Piscines du Nid-du-Crô

Lundi-jeudi 8h-22h, vendredi 8h-19h30, samedi 8h-18h30, dimanche 9h-20h. Du lundi au vendredi, les abonnés ainsi que les cartes dix entrées prépayées ont accès aux bassins dès 7 heures. Tél. 032 717 85 00. Informations complémentaires sur www.lessports.ch.

Amis-Gymnastes Neuchâtel, (gymnastique et nordic walking dames et seniors)

Leçons tous les mercredis: Seniors de 19h à 20h; Dames de 20h à 21h45, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. Contacter la présidence: 032 841 28 49.

Football

Stade de la Maladière

Samedi 13 février à 12h, Neuchâtel Xamax FCS - Le Locle, M18
Mercredi 17 février à 18h, Neuchâtel Xamax FCS - Granges, M18

Chanet synthétique

Samedi 13 février à 12h30, Neuchâtel Xamax FCS - Team ANF, M14
Samedi 13 février à 15h, Neuchâtel Xamax FCS - FC Sion, M15
Mercredi 17 février à 15h, Neuchâtel Xamax FCS - FC Bienne, M15
Mercredi 17 février à 17h30, Neuchâtel Xamax FCS - Team Vaud Yverdon, M14
Jeudi 18 février à 20h15, Neuchâtel City - Colombier II, amical

Stade de Pierre-à-Bot

Vendredi 12 février à 20h15, ASI Audax II - FC Floria, 3^e ligue
Samedi 13 février à 11h, Neuchâtel Xamax FCS - Fribourg, M16
Samedi 13 février à 17h, Neuchâtel Xamax FCS - Bavois, amical
Samedi 13 février à 20h15, Neuchâtel Xamax FCS - Auvonnier, amical
Dimanche 14 février à 13h, ASI Audax - Neuchâtel Xamax FCS, amical
Lundi 15 février à 20h15, Neuchâtel Xamax FCS - FC Bôle, amical
Mercredi 17 février à 17h30, Neuchâtel Xamax FCS - FC Bienne, M15
Mercredi 17 février à 20h30, ASI Audax I - Le Locle, amical
Jeudi 18 février à 20h15, Helvetia - St-Blaise, 4^e ligue

Hockey sur glace

Patinoire du Littoral

Dimanche 14 février à 11h15, HC Université Neuchâtel - HC Tramelan, Moskitos B
Dimanche 14 février à 16h30, HC Val-de-Ruz - HC Star Chauv-de-Fonds, 3^e ligue
Dimanche 14 février à 17h, HC Université - HC Yverdon les Bains, Minis A
Dimanche 14 février à 19h30, HC Université - Forward-Morges, LNC féminine
Mercredi 17 février à 18h45, HC Université - Gottéron MJ Sarl, Novices Top

Volleyball

Maladière

Samedi 13 février à 13h, NUC I - VBC Bevaix, M17

Riveraine

Samedi 13 février à 12h, NUC II - VBC Glaronia, LNB

Handball

Riveraine

Vendredi 12 février à 20h, HBC Neuchâtel - HC Servette 2, Dames
Vendredi 12 février à 21h30, HBC Neuchâtel - HC Crissier, Hommes
Samedi 13 février à 10h, HBC Neuchâtel - HC Crissier, M17 filles



 Le Conseil général de Neuchâtel apporte un soutien quasi-unanime à la fusion

Fusionner pour revivifier la démocratie

C'est avec enthousiasme et confiance que le Conseil général de la Ville de Neuchâtel a approuvé lundi - par 38 voix sans opposition et 2 abstentions - la fusion avec Valangin, Peseux et Corcelles-Cormondrèche. Il appartient désormais au peuple de valider cette fusion qui pourrait donner naissance en 2017 à la 3^e ville de Suisse romande. Décision le 5 juin.

Il n'aura pas fallu moins d'une heure et demie au Conseil général de la Ville pour dire tout le bien qu'il pensait de ce projet de fusion à quatre qui donnera davantage de poids politique à Neuchâtel. De la présidente du législatif au président du Conseil communal en passant par les rapporteurs des commissions et les porte-paroles des groupes, tous

furent unanimes à défendre un projet porteur d'avenir.

Deux abstentions

Tous sauf un! Philippe Mouchet (PLR) s'est déclaré peu convaincu par un projet qui ne va pas assez loin dans la réflexion et qui élude ou reporte les questions qui fâchent comme la réduction du personnel communal ou l'élection de l'exécutif au système majoritaire. Le dissident PLR n'est guère davantage convaincu par les assemblées citoyennes pourtant présentées par tous comme un renforcement novateur de la démocratie participative de proximité. Au moment du vote, il s'abstiendra tout comme son collègue de parti Jérôme Bueche.

Applaudissements

Sinon, tous les conseiller généraux ont approuvé un par un, à l'appel de leur nom, les conventions de fusion sur lesquelles les électeurs des quatre communes seront appelés à se prononcer dans moins de quatre mois à l'issue d'une campagne que chacun a souhaitée fairplay. Ce double vote s'est achevé sous les applaudissements de l'assemblée.

Gain de démocratie

Auparavant, le président de la Ville Thomas Facchinetti avait affirmé qu'il était temps de s'interroger à nouveau sur ce que devait être une commune. Jonathan Gretillat, pour les socialistes, a

déclaré que cette fusion à quatre était équilibrée, convaincante, cohérente et bienvenue pour revivifier une démocratie locale qui s'essouffle. Nicolas de Pury (PopVertsSol) a abondé dans le même sens pour qui elle apportera un gain de démocratie à la nouvelle commune tout en améliorant les prestations à moindres coûts. Julien Spacio, président du groupe PLR, pense lui aussi qu'une commune plus grande et plus forte gagnera en autonomie. Ce projet constitue sans aucun doute une chance à saisir, selon les libéraux-radicaux.

Solides bases financières

En charge de l'agglomération, le conseiller communal Pascal Sandoz a réaffirmé que cette fusion visait à gagner en efficacité, à mieux traiter de questions ayant trait à la gestion des déchets, à la mobilité, aux transports, à peser d'un poids nouveau et à prendre notre destin en main tout en répondant mieux aux besoins des citoyens. Fabio Bongiovanni a apporté la caution du directeur des finances au budget prévisionnel de la nouvelle commune qui, avec un coefficient fiscal à 69 et une capacité d'investissement de près de 30 millions par an, repose sur de solides bases financières et s'achemine vers un avenir serein. (pn)

L'enthousiasme de Corcelles-Cormondrèche

«Nous aussi, nous sommes de la ville!» Cette conviction profonde de Thomas Perret, président du Conseil communal de Corcelles-Cormondrèche, a résonné avec force lundi soir dans la salle du Conseil général. Partageant cet avis, 31 élus contre trois ont dit oui, à haute voix et à tour de rôle, à la convention de fusion des quatre communes.

Tandis que les trois opposants du PLR n'ont pas voulu s'exprimer, près de la moitié des conseillers généraux ont dit leur enthousiasme, ou estimant en tout cas que la population doit avoir le dernier mot.

«Avec ses habitants qui travaillent à Berne, à La Chaux-de-Fonds, à Lausanne, Corcelles-Cormondrèche est l'illustration des mutations de notre société, a constaté Laurent Giauque (PS). La mobilité est devenue générale, on ne reviendra

pas en arrière!» Sabine Grosjean, du Ralliement, estime quant à elle que la fusion «permettra de conserver notre histoire mais aussi de bâtir de grands projets». De son côté, Pierre Hubert (PLR) a assuré à ses collègues de parti que Corcelles-Cormondrèche ne sera pas négligée au sein de la commune fusionnée.

Et puisque l'avenir a été le mot-clé de cette soirée «historique et solennelle» dixit Thomas Perret, il a aussi été question du sentiment des jeunes, relayé par Luc Bourquin (PS): «C'est à Neuchâtel qu'ils sortent, font du sport, ou fréquentent le Parlement des jeunes. La frontière administrative entre les deux communes est arbitraire et n'a plus grand sens. En tant que jeune, je sens que l'engouement est là!» La séance s'est achevée sur des applaudissements. (eg)

Au terme des débats, les conseillers généraux des quatre communes se sont retrouvés à Peseux pour trinquer à la fusion.



 Les conseillers généraux subiéroux adopte

La campagne

La commune de Peseux a été la deuxième, après Valangin, à adopter lundi soir les deux conventions de fusion. A 19h40 précises, les élus avaient donné leur feu vert, par 26 voix contre 13 pour la convention à quatre et par 24 contre 15 pour la convention à trois. Les avis étaient plus partagés que dans les autres communes, mais la majorité des élus a souhaité, avant tout, laisser le peuple décider.

A gauche, l'enthousiasme était très net. «Osons la fusion!, osons des projets dignes du XXI^e siècle», a ainsi lancé le conseiller général socialiste Christian Wicky, pour qui la fusion permettrait par exemple de stabiliser la situation en matière d'infrastructures scolaires et sportives. «Près de 800 élèves du centre

locale



Le peuple dira le 5 juin s'il approuve la fusion de Neuchâtel avec Valangin, Peseux et Corcelles-Cormondrèche acceptée lundi soir par les Conseils généraux des quatre communes.

optent la convention à quatre par 26 voix contre 13

Le s'annonce vive à Peseux

scolaire de La Côte et de très nombreuses sociétés sportives attendent depuis plus de 40 ans un complexe multisports digne de ce nom», a-t-il relevé.

«Le lieu où j'habite depuis vingt ans maintenant, c'est l'agglomération neuchâteloise. Et c'est à l'échelle de l'agglomération que se prennent les décisions qui comptent», ajoutait un autre élu. «Je veux vivre avec mon temps», «Il faut se tourner vers l'avenir», «Parce que Peseux le vaut bien!», ont été d'autres petites phrases entendues ici et là. «De Peseux, on dit parfois que c'est un village de Gaulois, qui veut gérer lui-même ses problèmes», a témoigné la socialiste Renate Neuenschwander. «Une page peut se tourner, une nouvelle histoire peut être écrite. Et j'ai très envie d'écrire

une nouvelle histoire pour Peseux».

A droite, un grand nombre de conseillers généraux libéraux-radicaux et bourgeois-démocratiques, opposés au projet, ont néanmoins souhaité que le peuple se prononce, à l'image de la majorité PLR de l'exécutif: «Le Conseil communal n'entrera pas dans le débat public», a d'emblée annoncé son président Attila Tenky, relevant que le projet de fusion était «ambitieux» et nécessitait «un grand courage». Et qu'il s'agissait pour les élus d'«un choix historique, qui restera pour toujours dans les annales.» Et le Conseil communal de souhaiter dans la foulée «des discussions sereines et respectueuses».

Ce qui a été le cas lundi soir. Quelques opposants ont manifesté

leur désaccord face au projet, craignant que «Peseux ne devienne un quartier charmant, mais aux habitants délaissés par Neuchâtel», selon les termes du PBD Stéphane Isler. Le PLR Jean-Paul Morel, de son côté, estimait qu'il restait «trop de points pas clairs».

«Mais que l'on soit pour ou contre, nous devons laisser la population entrer dans le débat et écouter les arguments des comités qui vont se créer, pour ou contre la fusion. C'est un vote d'une telle importance que c'est le peuple, et non 41 personnes, qui doit se prononcer», a indiqué le PLR Michele Barone. Un comité contre la fusion s'est d'ailleurs déjà constitué à Peseux, présidé par des élus PLR. La campagne s'annonce vive chez les Subiéreux. (fk)

«Oui» éclair à Valangin

A Valangin, l'adoption de la convention de fusion est allée tambour battant. Le Conseil général est passé au vote sans même débattre, bien décidé à laisser les habitants se prononcer. «En 2011, le Conseil général n'était pas entré en matière sur une fusion avec le Val-de-Ruz et la population avait été très fâchée de n'avoir pas eu son mot à dire», rappelle François Allemann, du PLR. Mais malgré ce vote unanime, le législatif de la plus petite des quatre communes candidates à la fusion est partagé. «Certains préféreraient se tourner vers le Val-de-Ruz, alors que d'autres soutiennent un rapprochement avec Neuchâtel», relève François Allemann. «Sans fusion, la commune n'est pas viable», souligne de son côté Mélanie Aquilon, du groupe indépendant. Pour mémoire, un non de Valangin le 5 juin prochain ne ferait pas capoter l'ensemble du processus, mais pourrait déboucher sur une fusion à trois. (ab)



Conseil général dans le prolongement de la séance spéciale Fusion Neuchâtel Ouest

Les groupes politiques ont la parole

Groupe socialiste

OUI à la fusion entre Neuchâtel, Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin !

Jonathan Gretillat: Le groupe socialiste est véritablement enthousiasmé par le projet de fusion visant à unir la destinée de notre collectivité à celle de nos communes voisines de Corcelles-Cormondrèche, de Peseux et de Valangin. Cette nouvelle cité d'un peu moins de 50'000 âmes qui pourrait résulter de la fusion, riche d'une histoire millénaire, adossée entre lac, rivière, vignes, forêts et contreforts du Jura, deviendrait, si telle est la volonté du peuple souverain, la 11^e ville de Suisse et la 3^e de Romandie.

Au cours du long et patient processus ayant conduit le Conseil général de Neuchâtel, ainsi que ceux de nos communes voisines, à accepter le projet de fusion pour qu'il puisse être soumis au vote populaire, de nombreuses préoccupations aussi légitimes que fondamentales, liées à nos identités respectives, au projet de société proposé, au maintien des prestations offertes à la population et à des garanties de travail pour nos employés communaux actuels, ont été intégrées au projet, de manière à ce qu'il devienne véritablement celui de chacune et de chacun.



Le PLR défendra avec enthousiasme les valeurs libérales et humaines dans le processus de fusion.

Pour le groupe socialiste, cette proposition de fusion est à la fois équilibrée, convaincante et innovante, et ce pour plusieurs raisons. En premier lieu, la nouvelle commune fait totalement sens, tant dans sa continuité urbanistique que dans sa cohérence territoriale et sociale. En second lieu, cette fusion permet de concrétiser l'adage élémentaire mais ô combien vrai du « Ensemble, nous sommes plus forts », s'assurant durablement que personne ne soit laissé au bord du chemin. Nous serons particulièrement vigilants à ce que la pérennité des prestations offertes à l'ensemble de la population puisse être garantie. En troisième lieu, cette fusion constitue un projet de société véritablement vision-

naire et porteur d'avenir, avec l'instauration d'assemblée citoyennes. Accepter la fusion, c'est redonner du sens et un nouveau souffle à notre démocratie locale tout en renforçant notre collectivité pour affronter les défis de demain !

Pour toutes ces raisons, nous encourageons vivement les Neuchâteloises et les Neuchâtelois à soutenir résolument et avec conviction la fusion lors de la votation populaire du 5 juin 2016.

Groupe PopVertsSol

Fusion : un acte d'ouverture et de générosité !

Nicolas de Pury: Une réforme institutionnelle dans notre canton est en cours depuis plus de 10 ans. Le Réseau urbain neuchâtelois est issu d'une volonté du Conseil d'Etat, des villes et des communes, pour mener une stratégie de développement territorial. Notre canton n'a pas le choix, car d'autres agglomérations importantes ont tendance à phagocytter toutes les ressources allouées par la Confédération. Quels sont les éléments, les axes à définir qui permettent à des entités communales datant de 1848 de se réunir ? La Communauté urbaine du Littoral regroupe 10 communes, de Bevaix à La Tène. Depuis 2007, un contrat d'agglomération lie qui vise à promouvoir au niveau communal, intercommunal et régional, une meilleure coordination politique, administrative et financière. C'est dans ce cadre entreprenant et dynamique qu'est né, en 2012, ce processus de fusion avec Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin. Le peuple devra se prononcer en juin sur cette fusion, dont les avantages politiques seront une meilleure représentation vis-à-vis des autres communes et du canton. La démocratie retourne à la commune,

elle n'est plus dispersée et affaiblie dans une multitude d'associations, comme les syndicats intercommunaux. Certaines charges de centre d'agglomération seront mieux réparties. Nous donnons un signal novateur et prometteur en proposant la création d'assemblées citoyennes. La qualité des prestations communales sera améliorée, tout en réduisant les charges, par une meilleure efficacité des services communaux. Notre attractivité économique progressera sensiblement. La très grande majorité des citoyens se trouvera à l'aise dans la nouvelle commune. Et la raison doit l'emporter sur des arguments émotionnels et irrationnels. Dans cette convention de fusion, nous proposons beaucoup d'arguments rationnels.

Groupe PLR

Mesdames, Messieurs, à vous de voter !

Julien Spacio: Lundi soir les quatre Conseils généraux de Valangin, Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Neuchâtel, ont accepté les deux arrêtés sur la fusion ! Ce qui ne signifie pas encore que l'on va fusionner mais bien que l'objet sera soumis au peuple. Un vote négatif dans l'un d'entre eux aurait bloqué tout le processus. Ça aurait été un déni démocratique manifeste et coupable. L'enjeu est trop important. C'est à la population de décider de son avenir ! C'est maintenant chose faite. Les débats peuvent commencer ! Les campagnes aussi ! Car c'est sûr : quand on parle de fusion on parle toujours avec ses tripes !

Le PLR voit une chance à saisir dans cette fusion. Le monde change. Il change vite. Il faut adapter nos structures politiques et administratives à ces changements. C'est l'occasion de repenser la commune et pourquoi pas de la réinventer. Ensemble on peut devenir meilleurs. Chercher une efficacité. Améliorer les prestations données à la population. Mieux soutenir la société civile et en particulier les sociétés villageoises.

Les nouvelles autorités devront être inventives, audacieuses et dynamiques ! Et pourquoi pas majoritairement de droite ! Car la convention de fusion ne donne qu'un cadre. Il faudra faire mieux.

Le PLR se réjouit des débats futurs et peut vous assurer qu'il défendra avec enthousiasme et vigueur les valeurs libérales et humaines dans la création de cette nouvelle commune de Neuchâtel et au sein de celle-ci si vous en décidez ainsi !



Conseil général

Quels étaient les présents ?

Présidence de M^{me} Amélie Blohm Gueissaz (PLR), présidente.

Y compris la présidente, les 41 membres sont présents : M^{mes} et MM. Jean-Charles Authier (PLR), Dobrivoje Baljovic (Soc), Mouhamed Basse (Soc), Nicole Baur (PopVertsSol), Isabelle Bellaton (PLR), Julien Binggeli (PopVertsSol), Miléna Boulianne (Soc), Alexandre Brodard (PLR), Jérôme Bueche (PLR), Oksana Castioni (Soc), Héléne Dederix-Silberstein (PopVertsSol), Edlira Dedja Bytyqi (Soc), Gianfranco De Gregorio (Soc), Antoine de Montmollin (Soc), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Joël Desaulles (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Philippe Etienne (PLR), Michel Favez (PopVertsSol), Yvan Gallo (Soc), Beat Geiser (PLR), Jonathan Gretillat (Soc), Amanda Ioset (PopVertsSol), Edouard Jeanloz (PopVertsSol), Mirko Kipfer (PLR), Anne-Françoise Loup (Soc), Philippe Loup (Soc), Jean-Frédéric Malcotti (PopVertsSol), Philippe Mouchet (PLR), Béatrice Nys (PopVertsSol), Vincent Pahud (PDC), Dimitri Paratte (PopVertsSol), Morgan Paratte (Soc), Anne-Dominique Reinhard (Soc), Pierre-Yves Sandoz (Indépendant), Christophe Schwarb (PLR), Julien Spacio (PLR), Richard Strohmeier (PLR), Joël Zimmerli (PLR).

Le Conseil communal était représenté par M Thomas Facchinetti (Soc), président, M. Pascal Sandoz, vice-président (PLR), M. Olivier Ami (Soc), M^{me} Christine Gaillard (PopVertsSol) et M. Fabio Bongiovanni (PLR), conseillers communaux.



Miss Neuchâtel - Fête des Vendanges

Casting

Qui succèdera à Yasmina Assal, Miss Neuchâtel - Fête des Vendanges 2015? Les 10 candidates au titre seront sélectionnées lors du casting organisé le samedi 20 février, au Beau-Rivage Hôtel.

Les inscriptions au casting sont ouvertes jusqu'au 14 février, et le comité d'organisation est impatient de trouver celle qui incarnera le charme et la beauté de notre région, de la Ville de Neuchâtel et de la Fête des Vendanges.

Une journée de rencontre est organisée le samedi 13 février prochain, à La Maladière Centre de 10 à 12 heures. Miss Neuchâtel - Fdv et ses dauphines y seront présentes pour partager leur expérience avec le public, et répondre à toutes les questions des éventuelles futures candidates.

Conditions et inscriptions

Les prétendantes au titre doivent être âgées de 17 à 25 ans révolus (à la date du casting) et mesurer au minimum 168 centimètres. Si toute restriction de nationalité est écartée, elles sont cependant tenues de résider dans le canton de Neuchâtel.

Les candidates peuvent s'inscrire par le biais du site internet de l'organisation www.miss-neuchatel.ch jusqu'au 14 février, ou auprès de l'équipe présente à La Maladière Centre le 13 février prochain.



Services offerts

Dispensaire des Rues

Les services offerts par le Comité du dispensaire de Neuchâtel ont pour objectif de permettre aux plus défavorisés de se sentir mieux et de leur redonner le goût de la vie sociale. Les personnes pourront trouver, notamment, un accueil et une écoute. Ils bénéficieront de soins infirmiers et capillaires. Ils disposeront d'une douche et d'une buanderie. La gratuité et l'anonymat sont garantis.

Le dispensaire de Neuchâtel se situe à la rue Fleury 22, à Neuchâtel et est joignable au numéro 032 721 10 25.

Les horaires sont les suivants:
**lundis, mercredis et jeudis,
de 14 heures à 18 heures
et les vendredis de 14h à 16 heures.**

De juillet à août:
**les lundis, mercredis et jeudi,
de 14h à 17 heures
et les vendredis de 14h à 16 heures.**

La Ville officielle



16^e édition de Festi'neuch

Premiers artistes dévoilés!



The Cranberries. • Photo: sp

Pour sa 16^e édition, Festi'neuch a récemment annoncé les premiers artistes composant son affiche 2016: Skunk Anansie (UK), The Cranberries (IRL), Cypress Hill (USA), Cœur de pirate (CAN), Parovoz Stelar (AUT), Bigflo & Oli (FR), Selah Sue (BEL), Gipsy Kings (FR).

Le festival se tiendra du jeudi 9 juin au dimanche 12 juin. Entre hip-hop, rock, chanson française, electro swing, soul ou encore world music, Festi'neuch confirme sa volonté de proposer un événement populaire, festif, tout en conservant la fraîcheur qui le caractérise.

La billetterie est ouverte avec des prix abordables et progressifs. Le premier palier tarifaire est à bénéficier jusqu'au 31 mars 2016. Les abonnements et billets simples sont disponibles sur www.festineuch.ch, ainsi que dans les points de vente Ticketcorner (Manor, La Poste, CFF). Les abonnements sont proposés dans la limite des stocks disponibles.



ban
bureau d'adresses de neuchâtel sa

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville ou il vous est parvenu tardivement, après le jeudi en fin d'après-midi?

Veillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00.

Merci de votre collaboration!



Université de Neuchâtel

Café scientifique

L'Université de Neuchâtel organise un café scientifique sur le thème «Ville durable, ville misogyne?», qui se tiendra

**mercredi 17 février
de 18h à 19h30**

**à la Cafétéria du bâtiment principal
de l'UniNE,
av. du Premier-Mars 26, 2000
Neuchâtel.**

Les femmes de tous âges seraient défavorisées par les «bonnes pratiques» de mobilité dans la ville durable, et notamment par l'abandon de la voiture, selon une étude de l'Université de Bordeaux. Les raisons en sont aussi bien la nature des tâches qui leur sont encore majoritairement dévolues, comme l'accompagnement des enfants, des personnes âgées, faire des courses, que leur sentiment d'insécurité dans l'espace public. Ces villes répondraient en premier lieu aux aspirations des hommes jeunes, libres d'obligations familiales et en bonne santé. Une réalité fort éloignée de l'image d'Épinal vantant ces cités comme idéales pour la vie de famille.

A cette occasion, les intervenants seront les suivants, sous la modération de Florence Hügi, journaliste:

- **Yves Raibaud**, géographe au CNRS, maître de conférences, Université de Bordeaux
- **Nicole Baur**, cheffe de l'office de la politique familiale et de l'égalité (OPFE), Neuchâtel
- **Ola Söderström**, professeur de géographie sociale et culturelle, UniNE



Patinoires du Littoral

Patinage et fondue

Le Service des sports, mandaté par le Syndicat intercommunal des patinoires organise l'événement «Patinage & Fondue».

Le prochain rendez-vous se tiendra

**vendredi 12 février,
dès 19 heures.**

Le patinage sera possible de 20 heures à 23h30.

Informations et réservations au 032 717 85 53. Prix de la fondue: CHF 20.-. Location de patins en sus.

 La chronique musicale de...

Le regard de Polly



C'est une artiste, avec tout ce que ce mot implique, qui revient cette année avec un tout nouvel album et une vidéo engagée. Le 15 avril, PJ Harvey sortira «*The Hope Six Demolition Project*». Inédit, le disque a été enregistré en public mais derrière une glace sans tain!

Polly Jean Harvey est née en 1969 dans le Dorset, une région reculée d'Angleterre. Ses parents hippies et artistes décident de s'y installer pour rénover une ferme. Polly Jean grandit donc entourée de poules, de cochons et de blues! Ses parents sont en effet amateurs et disposent d'une impressionnante collection de disques vinyles. Le blues est une musique qui va énormément influencer PJ Harvey même si elle ne le joue que très rarement. Très vite, elle se met au saxophone puis à la guitare et met en musique ses premiers textes.

Ado, elle suit des cours de sculpture au Yeovil Art College. C'est à cette époque qu'elle joue dans ses premiers groupes, Bologna et Automatic Dlamini. En 1991, à 22 ans, elle



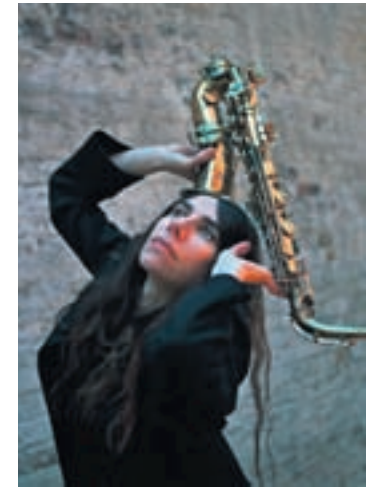
PJ Harvey, une artiste qui s'engage! • Photos: sp

forme un trio, sous son nom, où elle chante et joue à la guitare (avec Rob Ellis à la batterie et Ian Olliver à la basse). Rapidement, elle enregistre son premier album *Dry*. Le succès critique est instantané. Comment ne pas craquer lorsqu'on voyait cette fille en petite robe tronçonner des riffs de rock monstrueux. En 1995, les portes du succès tout court s'ouvrent avec *To Bring You My Love* son 3^e album et un premier tube (dont le clip très aquatique passe en boucle sur MTV), *Down by the Water*. Mais il faudra attendre 2000 et *Stories from the city, stories from the sea* pour que PJ obtienne la reconnaissance tant attendue. Pour ce

disque, elle recevra le prestigieux prix anglais *Mercury Music Prize*. D'ailleurs, la suite de sa carrière la verra devenir l'artiste la plus nommée et la plus récompensée de l'histoire de cette institution.

Après, *Uh uh her* en 2004, un premier DVD Live, le très émouvant et acoustique *White Chalk* en 2007, les comptines rock de *A woman a man walked by* en 2009 et *Let England Shake* en 2011, PJ Harvey lancera *The Hope Six Demolition Project* le 15 avril prochain.

Le processus d'enregistrement du disque était un peu déjanté. L'album a été capté sous le regard d'un public



mais sans échange possible. Pendant quatre semaines, l'artiste, ses musiciens, son producteur et ses ingénieurs du son étaient enfermés dans un studio. Grâce à un système de glace sans tain, des visiteurs pouvaient assister à la mise en boîte du disque, à coup de séances de 45 minutes. En attendant la galette complète, PJ Harvey vient juste de lancer un tout premier titre. Disponible sur You Tube, la vidéo engagée de *The Wheel*, raconte l'histoire et les traditions d'un pays marqué par la guerre, le Kosovo.

Un regard à découvrir d'urgence!

M.N.

 A travers l'histoire



1910: Station supérieure du funiculaire La Coudre-Chaumont.



2015

Retrouvez ces photographies dans l'exposition et la publication **Neuchâtel avant-après**, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, jusqu'au 20.03. 2016. Ma - Di 11h-18h. www.mahn.ch

**Enquêtes publiques**

Demande de Monsieur Benoît Pizera, architecte à Neuchâtel (bureau CM architecture – Claude Martinet), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Aménagement de places de parcs sur garages existants, à la rue de Port-Roulant 14, articles 8623 et 10101 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 101328, pour le compte de la Coopérative d'habitation Mon Logis. Les plans peuvent être consultés du 5 février au 7 mars 2016, délai d'opposition.

Demande de Hitz und Partner AG, d'un permis de construire pour les travaux suivants: Ajout de nouvelles antennes pour la communication mobile sur un tripode existant pour le compte de Swisscom (Suisse) S.A. / NEIT à la rue Emile-Argand 11, article 9696 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 101246, pour le compte de Swisscom (Suisse) SA. Les plans peuvent être consultés du 12 février au 14 mars 2016, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Benoit Pizera, architecte à Neuchâtel (bureau CM Architecture Claude Martinet), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Isolation d'un bâtiment d'habitation et construction de nouveaux balcons, à la rue de Pain-Blanc 5, article 9229 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 101329, pour le compte de la Coopérative d'habitation Mon Logis. Les plans peuvent être consultés du 12 février au 14 mars 2016, délai d'opposition.

Demande de Madame Isabelle Schönbächler, d'un permis de construire pour les travaux suivants: Installation d'une pergola et aménagement d'une terrasse à la Vy-d'Etra 18, article 2042 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, SATAC 101412. Les plans peuvent être consultés du 12 février au 14 mars 2016, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire



La Ville officielle

**Offre d'emploi**

La Direction de l'urbanisme, de l'économie et de l'environnement met au concours le poste de

chargé-e de projets à 80%

Mission: Conseil stratégique et soutien à la direction, pilotage de projets transversaux aux sections de l'urbanisme, de l'environnement et de l'économie, collaboration avec les délégués communaux respectifs concernant les politiques économiques, énergétiques, environnementales et foncières, organisation d'événements publics, rédaction de rapports à l'attention du Conseil communal et du Conseil général. La fonction est directement rattachée au Conseiller communal.

Délai de postulation: 21 février 2016.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet: www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines
Rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel, 032 717 71 47.

**Adaptation et assainissement**

Passerelle de Coquemène



Vétuste et inadaptée aux personnes à mobilité réduite, la Passerelle de Coquemène à Serrières a été retirée dans la nuit du 2 au 3 février, comme le témoigne cette photographie prise par Ruivo Cristóvão, témoin de la scène.

**Echos**

■ Mercredi 3 février, M^{me} Christine Gaillard, directrice de la mobilité, a représenté les Autorités communales lors de la séance publique «Neuchâtel Mobilité 2030» au Temple du Bas à Neuchâtel.

■ Le 4 février, M. Thomas Facchinetti, président, accompagné de la directrice de la santé, M^{me} Christine Gaillard, ont représenté les Autorités communales à l'inauguration du centre de psychiatrie communautaire du Littoral, à Neuchâtel.

■ Samedi 6 février, M. Thomas Facchinetti, président, a représenté les Autorités communales à l'occasion du concert du ShowBand Les Armourins, à Neuchâtel.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{me} et M. Dora et Sébastien Jacobi-Gautschi, à l'occasion de leur 60^e anniversaire de mariage.

**Energie**

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 1^{er} au 7 février 2016.

- Température extérieure moyenne: 5.7° C.
- Degrés-jours: 100.1 DJ.

La bonne idée: Si la qualité de vie est un must pour vous, alors renoncez aux mauvaises odeurs et aux moisissures, construisez Minergie! Le standard qui vous assure une aération contrôlée!

**Association de quartier du Mail**

Marche aux flambeaux

Avec la participation de la conteuse Christiane Givord, l'association de quartier du mail (AQM) organise une marche aux flambeaux

samedi 13 février 2016.

Le rendez-vous est fixé à la Plaine du Mail à 18 heures. Le lieu de l'arrivée est l'abbaye de Fontaine-André où une soupe sera offerte aux participants.

Il est conseillé de mettre des habits chauds, car la grange est non chauffée.

Les personnes disposant de lampions ou de flambeaux sont priées de les prendre avec elles. La possibilité de commander des flambeaux sur le site www.aqm.ch est ouverte.



Programme cinéma pour la semaine du 10 au 16 février 2016

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

HEIDI

2^e semaine. Age recommandé 6 ans.
VF me, sa, di 13h30.
VF me au ma 16h, 18h15.
Apollo 2: VF di 10h30.
De Alain Gsponer.

POINT BREAK - 3D

2^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VO angl. s-t all/fr, 3D, je 20h30.
VF 3D me, ve, sa, di, lu, ma 20h30. VF ve et sa 23h.
De Ericson Core.

STEVE JOBS

1^{re} semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VO angl. s-t fr/all di 10h45.
De Danny Boyle.

APOLLO 2

THE REVENANT

2^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF je 20h.
Rex: VF ve et sa 22h45.
Arcades: VF me au ma 14h. VF ve, sa, di 17h30.
VO angl. s-t fr/all me, lu, ma 17h30. VF me, ve, sa, di, lu, ma 20h30.
De Alejandro Gonzalez Inarritu.

DEADPOOL

1^{re} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me, ve, sa, di, lu, ma 20h. VF ve et sa 22h45.
Arcades: VO angl. fr/all je 19h15.
De Tim Miller.

FREEHELD

1^{re} semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VO angl. s-t fr me, je, ve, lu, ma 17h45. VF sa et di 17h45.
De Peter Sollett.

TOUT EN HAUT DU MONDE

3^e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me, sa, di 13h45.
De Rémi Chayé.

LES SAISONS

3^e semaine. 6 ans sug. 6 ans.
VF me au sa 15h45.
De Jacques Perrin et Jacques Cluzaud.

APOLLO 3

AN - SWEET RED BEAN PASTE

8^e semaine. 6 ans sug. 12 ans.
VO japonaise s-t all/fr di 10h30.
De Naomi Kawase.

DIRTY PAPY

2^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me, sa, di 15h30. VF ve et sa 23h.
De Dan Mazer.

EL CLAN

1^{re} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
Version esp. s-t all/fr me au ma 18h, 20h30.
De Pablo Trapero.

GIOVANNI SEGANTINI - MAGIE DE LA LUMIÈRE

5^e semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VF me, sa et di 13h30.
VF je, ve, lu, ma 15h30.
De Giovanni Segantini.

ARCADES

KANYE WEST - THE GLOBAL PREMIERE OF WAVES

1^{re} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO je 22h.

STUDIO

CHOCOLAT

2^e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 15h, 17h45, 20h30.
De Roschdy Zem.

BIO

DEMAIN

9^e semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 17h30.
De Cyril Dion et Mélanie Laurent.

EL ULTIMO TANGO

1^{re} semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VO esp. s-t all/fr di 11h.
VO esp. s-t all/fr me au ma 15h.
De German Kral.

LES HUIT SALOPARDS

6^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me, ve, sa, di, lu 20h15.
VO angl. s-t all/fr je, ma, 20h15.
De Quentin Tarantino.

REX

ALVIN AND THE CHIPMUNKS: ROAD CHIP

2^e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me, sa, di 13h30.
VF me au ma 15h30.
De Walt Becker.

IRAQI ODYSSEY

2^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VO + version française, s-t fr me au ma 17h30.
De Samir.

LA TOUR 2 CONTRÔLE INFERNALE

1^{re} semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 20h45.
Studio: VF ve et sa 23h.
De Eric Judor.



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé

et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) - 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

Centre de consultation LAVI, service d'aide aux victimes (rue J.-L.-Pourtalès 1), case postale 527, 2001 Neuchâtel: permanence tél. du lundi au vendredi de 8h à 11h30 et de 14h à 17h, tél. 032 889 66 49.

Dispensaire des rues (rue Fleury 22), accueil, écoute, soins infirmiers, coiffure, douche et buanderie. Gratuité et anonyme. 032 721 10 25. Lu-me-jeu: 14-18h (juillet-août: 14h-17h), ve: 14-16h.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, - jours ouvrables: 8h à 12h / 13h30 à 20h + samedi de 10h à 13h. Les équipes soignantes pour les habitants de Neuchâtel sont installées à Peseux et à Marin. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° **0848 134 134**.

Les services religieux

Cultes du dimanche 14 février 2016

Carême I, offrande en faveur de l'PEREN

P paroisse réformée évangélique

Sud:

Collégiale: di 14.02, 10h, culte avec sainte cène, M^{me} D. Collaud.

Temple du Bas: je 11.02, 10h, méditation, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: Chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement. Di 14.02, 10h30, culte avec sainte cène, M. C. Bacha. Chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

Valangines: di 14.02, 9h30, culte avec sainte cène, M. C. Bacha.

Est:

La Coudre: di 14.02, 10h, culte dans le cadre de l'Expo de La Coudre, M. C. Allemann.

Ouest:

Serrières: di 14.02, 10h, culte avec sainte cène avec l'aumônerie de jeunesse, M. F. Schubert.

Eglises catholiques romaines

Basilique Notre-Dame: sa 13.02 à 17h, messe en portugais; di 14.02 à 10h et à 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di 14.02 à 10h30, messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa 13.02 à 17h, messe; di 14.02 à 10h15, messe en italien.

La Coudre, église Saint-Norbert: sa 13.02 à 18h30, messe; di 14.02 à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di 14.02 à 11h30, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès: di, 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanches du mois.

Eglises catholiques chrétiennes

Église St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds: di 14.02, 10h, messe, 1^{er} dimanche de carême.

Église St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel) à Neuchâtel: di 14.02, 18h, messe, 1^{er} dimanche de carême.



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Responsable:

Françoise Kuenzi, cheffe du Service de communication et d'information

Rédaction:

Aline Botteron, journaliste
Emmanuel Gehrig, chargé de communication
Patrice Neuenschwander, journaliste

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Carole Vanni, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messeliller S.A., Neuchâtel

Tirage:

23'500 exemplaires



L'instantané de Stefano Iori...



... Nouvel an chinois

Publicité



Devenez **forgeur** de destinées

Optez pour un parrainage. Dès un franc par jour, vous donnez un coup de pouce au destin d'enfants en détresse. www.tdh.ch/chaquejourcompte



Terre des hommes

Aide à l'enfance.

tdh.ch



Rencontre avec Yves Senn à l'occasion des trente ans de L'avant-scène opéra

« La gloire, c'est une illusion »

Il a travaillé sur de grandes scènes comme ténor et chef d'orchestre, dirigé Montserrat Caballé et Barbara Hendricks. Pourtant Yves Senn a choisi de consacrer le plus clair de son temps à L'avant-scène opéra, une compagnie professionnelle doublée d'une académie qui permet notamment à des jeunes chanteurs lyriques neuchâtois de faire leurs premières armes sur scène. Retour sur cette aventure, alors que L'avant-scène opéra fête cette année ses trente ans d'activités et présente « La Bohème » de Puccini cette fin de semaine au Théâtre du Passage.

Comment est né L'avant-scène opéra ?

J'ai découvert l'opéra enfant par le biais de Charles Ossola, mon professeur de chant au conservatoire, et j'ai développé une véritable fascination pour cet art qui touche tant à la musique qu'au théâtre. A dix-huit ans, alors que je me perfectionnais à Berlin tout en entamant des études de lettres, j'ai convaincu des amis de se lancer dans le projet fou de créer un opéra. Plutôt que d'engager des vedettes, on a monté un spectacle musical sur le thème d'Alice au pays des merveilles avec un chœur d'une vingtaine d'enfants, âgés de huit à quinze ans, et un orchestre de jeunes musiciens. Ce projet, qui devait être modeste, a rencontré un beau succès. On a donné une vingtaine de représentations dans toute la Suisse. C'était une expérience très forte et surtout une si belle aventure pour ces jeunes chanteurs que lorsqu'ils m'ont demandé de continuer, j'ai dit oui.

Au début, on a fait appel à des professionnels pour nous encadrer. Je n'avais que vingt ans à l'époque ! On a commencé par des concerts, puis par de petits opéras, pour finir par se lancer dans des œuvres majeures du répertoire. Durant quinze ans, j'ai



Pour ses trente ans, L'avant-scène opéra monte « La Bohème » de Puccini.

continué de développer ma carrière en parallèle. Puis tout à coup, cette compagnie a pris le dessus sur tout le reste. Elle m'est devenue essentielle.

Vous auriez pourtant pu faire faire une grande carrière, comme ténor ou chef d'orchestre...

J'ai beaucoup apprécié de travailler avec des artistes renommés et dans de grandes maisons d'opéras, que ce soit à l'Opéra de Berlin, à la Scala de Milan, au Covent Garden de Londres ou au Festival d'Arles que j'ai dirigé pendant plusieurs saisons... Mais ce que j'aime avant tout, c'est partager ma passion pour l'opéra avec tous ces talents prometteurs, accompagner l'entrée dans la carrière de jeunes professionnels et travailler avec eux sur la durée, pour qu'ils puissent un jour voler de leurs propres ailes. Ma personnalité est ainsi faite: la gloire, je m'en fiche complètement. C'est une illusion, un mythe. Ma grande carrière, c'est L'avant-scène opéra. C'est là que je suis indispensable et que je réalise les plus grands défis. Et j'ai la chance d'avoir eu des élèves exceptionnels, comme la soprano Brigitte Hool ou le ténor Bernard Richter, qui rayonnent aujourd'hui bien au-delà des frontières. Je

pense aussi à Leana Durney, qui a débuté à L'avant-scène opéra alors qu'elle savait à peine lire et tient aujourd'hui le premier rôle dans « La Bohème ». Mais il y en a tant d'autres: la région foisonne de jeunes talents !

Quels souvenirs marquants gardez-vous de ces trente ans d'avant-scène opéra ?

Un jour, nous avons invité un chanteur de la Scala de Milan pour une masterclass. Il a entonné un air de « La Bohème » et a été très surpris de voir que quantité de jeunes artistes de la compagnie présents dans la salle en connaissaient les répliques par cœur pour l'avoir chanté, dans une culture vécue. On s'imagine souvent que l'opéra ne parle pas aux jeunes, mais L'avant-scène opéra me permet de me rendre compte à quel point des enfants et des adolescents peuvent l'aimer, le vivre ! C'est une source de grande satisfaction.

Si vous ne deviez retenir qu'un spectacle ?

« Il Bacio di Leonora », un spectacle que j'ai composé spécialement pour L'avant-scène opéra, en pensant chaque rôle en fonction de la troupe.

Toute la compagnie a été mobilisée et nous sommes partis en tournée jusqu'aux Etats-Unis. Reconnaissance importante à mes yeux, le spectacle a reçu le Prix BCN culture. La compagnie ne serait rien sans les sponsors qui nous soutiennent fidèlement depuis toutes ces années.

Pourquoi avoir choisi « La Bohème » comme spectacle anniversaire ?

Pour moi, « La Bohème » de Puccini est l'un des grands chefs-d'œuvre de l'opéra. Si je ne devais plus diriger qu'une œuvre, ce serait celle-ci ! Les mélodies sont savoureuses, les airs prennent aux tripes... Bref, une splendeur ! L'opéra aborde en outre un thème qui touche les jeunes: l'amour, dans sa version tragique, tumultueuse et passionnée. C'est une œuvre qui, à mes yeux, illustre bien la démarche de L'avant-scène opéra. Non seulement, elle est très expressive, mais permet un vrai jeu de scène. On ne veut plus de ces chanteurs qui se plantent, immobiles, sur scène. Tout le monde bouge, même les choristes !

Comment voyez-vous les trente prochaines années de L'avant-scène opéra ?

Le jour où je prendrais ma retraite, je pense que L'avant-scène opéra s'arrêtera, car la compagnie porte trop ma griffe et je ne voudrais « infliger » à personne. Mais j'espère qu'elle aura suscité de nombreuses vocations et fait naître quantité de nouvelles compagnies dirigées par des artistes qui réaliseront leurs rêves !

Aline Botteron

« La Bohème »: les 11 et 12 février à 20h et le dimanche 14 février à 17h au Théâtre du Passage. Direction: Yves Senn. Mise en scène: Alexandre de Marco. Réservations: 032 717 79 07 ou www.theatredupassage.ch.



Yves Senn, à la baguette.



L'avant-scène opéra dans « La Veuve joyeuse » de Franz Lehár, créé l'an dernier au Théâtre du Passage. • Photo: Eric Rengnet